

People

Secours suisse d'hiver

Au moment où nous réfléchissons au menu de Noël, à la liste des invités et aux cadeaux, en Suisse, des familles se demandent comment elles vont régler leurs factures, remplir le frigo, payer le cours de natation du petit. Créé lors de la crise de 1930, le Secours d'hiver est là pour les soutenir dans leur vie quotidienne. Grâce à huit millions de francs de dons, 30000 personnes en Suisse en ont bénéficié en 2018/19. Rencontre avec sa directrice Monika Stampfli (LC Espace Biel-Bienne).



Régine Pasche: Nous vivons dans l'un des pays les plus riches du monde et pourtant la précarité existe près de chez nous ...

Monika Stampfli: En effet, nombreuses sont les personnes qui travaillent, élèvent leur famille et ont un budget si serré qu'elles ne peuvent faire face à un imprévu. On estime qu'une personne sur cinq en Suisse ne peut payer une facture inattendue de CHF 2500.-! Ces familles, souvent monoparentales, ou ces personnes âgées sont à la limite des prestations sociales et ont un budget au centime près. Selon l'Office fédéral de la statistique, en 2019, 675 000 personnes - dont plus de 100 000 enfants - sont touchées par la pauvreté en Suisse!



Comment le Secours d'hiver peut-il leur venir en aide?

Le Secours d'hiver n'intervient qu'en Suisse et n'est financé que par des dons. Par le biais de nos organisations cantonales animées par des bénévoles très motivés, nous intervenons discrètement, rapidement et en toute simplicité auprès des personnes qui vivent un passage difficile. Nous voyons notre rôle comme un dispositif «antichute» et intervenons très souvent avant l'aide sociale. Nous pouvons, par exemple, prendre en charge le paiement d'une facture de dentiste, mais aussi donner des bons d'achat, des vêtements, des lits, des sacs d'école.

Intervenez-vous que pour des biens de première nécessité?

Nous contribuons aussi au soutien à la vie sociale. A l'initiative de la Fondation Roger Federer, notre programme d'aide aux enfants permet aux bambins et jeunes de 6 ans et plus de participer à des activités sportives ou à des cours de musique tout au long de leur scolarité obligatoire. Cette initiative permet de lutter contre l'isolement social des enfants touchés par la précarité.

Peux-tu nous citer des exemples de contributions des Lions Clubs?

Volontiers. Le LC Sion-Valais romand a, par exemple, versé CHF 2000.- cette année en faveur du Secours d'hiver Valais romand. Dans le cadre de son 10^e anniversaire, le LC Espace Biel-Bienne a soutenu des enfants bernois dans la pratique de leurs activités de loisirs pour un montant de CHF 5500.-. Il y a deux ans, le LC Schaffhouse a versé une contribution de CHF 11 400.- en faveur des enfants défavorisés, pour faciliter leur intégration. Quant au LC Bâle, il a organisé une vente d'ours en peluche au centre-ville avec un bénéfice arrondi à CHF 10 000.-. Nous avons aussi été soutenus par les LC Biel-Bienne et Büren-an-der-Aare et de nombreux autres clubs. Je me déplace volontiers dans les zones ou les clubs pour parler de la précarité invisible en Suisse et présenter une façon efficace d'aider les plus démunis.

Propos recueillis par Régine Pasche

Le Secours d'hiver déjà actif durant la crise de 1930 et la Seconde Guerre mondiale

Le Secours suisse d'hiver est né dans le contexte de la crise économique des années 1930. Les conséquences de cette crise mondiale ont atteint leur apogée en Suisse en hiver 1935/36. Plus de 100 000 personnes étaient au chômage. Des personnalités de renom de l'économie, de l'industrie et de la politique ont fondé le «Secours suisse d'hiver pour chômeurs». L'objectif principal de ce Secours d'hiver était de mettre sur pied un comité d'organisation pour une campagne de récolte de fonds sous le nom d'«Aide hivernale suisse pour les chômeurs». La durée de la campagne était fixée à sept jours, avec la vente de badges et la collecte de dons en argent et en nature. Le Conseil fédéral a reçu un rapport sur la mise en oeuvre de la campagne et sa comptabilité. Les directives pour la diffusion des résultats de la collecte ont été soumises au Conseil fédéral. La collecte a réuni la somme de 1,1 million de francs, résultat remarquable pour l'époque. Cela a permis d'aider de nombreuses familles dans le besoin et des personnes âgées seules tout au long de l'hiver. Après cette action, le comité d'organisation a voulu se dissoudre. Le 23 octobre 1936, lors de la réunion du comité d'organisation, son président, le conseiller national Fritz Wüthrich, proposa de remplacer le comité d'organisation par la forme juridique d'une association. Cette association politiquement et confessionnellement neutre a été fondée à Zurich. Son objectif était de poursuivre la mise en oeuvre d'une collecte d'argent et de dons en nature à l'échelon national. Au début de la Seconde Guerre mondiale, une collecte fut lancée sous le nom de «Secours d'hiver en temps de guerre». Cette collecte a permis de récolter 3,1 millions de francs en 1941! À la demande des autorités, le Secours d'hiver a pris des mesures d'assistance sociale en temps de guerre. Ce sont les habitants des grandes villes qui souffraient le plus des rigueurs de l'hiver. Ainsi, des bons leur permettaient d'acheter du pain, du lait, des pommes de terre, des fruits, du sel, du sucre, de l'huile, des combustibles et des textiles. Dans la deuxième moitié du XXe siècle, l'activité principale du Secours suisse d'hiver était d'offrir une aide d'urgence ciblée, sous forme d'argent ou de prestations en nature en tenant compte des situations de détresse des familles et des individus, causées par la maladie, le chômage et un revenu insuffisant.

› Source: www.secours-d-hiver.ch